



FEDERATION FRANCAISE DE SPORT-BOULE LYONNAISES
COMITE BOULISTE DEPARTEMENTAL ARIEGE



AGREE PAR LA PREFECTURE DE L'ARIEGE
LE 28 FEVRIER 1951 SOUS LE N° W 09 1000 372
(LOI DU 1^{er} JUILLET 1901)

N° SIRET : 494 622 418 000 15
CODE APE : 926 C

LIGUE ARIEGE VETERAN QUADRETTE M4 2025

Responsable : COMITE BOULISTE ARIEGE

MARDI 15 AVRIL 2025

Organisateur : E.S.B COMTE DE FOIX

Lieu : MONTGAILHARD, Boulodrome du Pic, chemin du Stade,

Date de repli pour prévision météo défavorable : mardi 22 avril 2025.

Réservation des repas auprès de Gérard GOUZI (06.82.37.59.54) pour le site de Montgailhard !

MARDI 29 AVRIL 2025

Organisateur : B.L PAMIERS

Lieu : PAMIERS, esplanade de Milliane,

Date de repli pour prévision météo défavorable : mardi 6 mai 2025.

Réservation des repas auprès de Michel SOLER (06.86.96.24.94) pour le site de Pamiers !

MARDI 13 MAI 2025

Organisateur : U.A SAVERDUN

Lieu : SAVERDUN, esplanade du Champ de Mars,

Date de repli avancée, si prévision météo défavorable : mardi 6 mai 2025.

Réservation des repas auprès de Hervé PAGNOT (06.01.85.04.09) pour le site de Saverdun !

Dispositions particulières

Inscriptions par écrit, avec envoi des fiches CBD correctement rédigées, sans tâche ni rature, uniquement à l'adresse en pied de page : **Avant le 15 mars 2025 minuit.**

Cette date est impérative, pour permettre au CBD, de mettre en place le calendrier des rencontres.

Montant de l'inscription par étape => 5 € par joueur, à régler au graphique pour les joueurs, dont les clubs ne la prennent pas en charge.

Licence TRAD en cours de validité : **A déposer au graphique dès l'arrivée sur site.**

Haut de tenue du club uniforme, obligatoire dès la première partie.

Minimum requis de 3 équipes, sinon compétition annulée.

Règlementation FFSB.

2 équipes qualifiées : participation au Qualificatif Pyrénées les 21 et 22 mai 2025 à GRAMAT (46).

Parties en 13 points ou durée de 2h00 pour les parties de groupes et de classement.

Equipes constituées de 4 ou 5 joueurs, avec 2 joueurs minimum de l'équipe déclarée de base, sur la liste d'engagement.

Restrictions : 1 seul M3 autorisé par équipe ; les joueurs qui participent à la Ligue Vétérans Quadrette M4, ne peuvent plus prétendre participer au Régional Vétérans Quadrette M3.